

OBERNAI Nature

# Chenille: la revoilà !

La chenille processionnaire du pin : une espèce venue dans la région d'Obernai par accident. La ville d'Obernai, comme chaque année, lance un appel aux particuliers pour détruire les nids. Il faut surtout être prudent.



Des chenilles extraites d'un nid coupé sur un pin. PHOTOS SERVICE DES ESPACES VERTS DE LA VILLE D'OBERNAI

La chenille processionnaire du pin : une nouvelle espèce indésirable du Pays de Sainte-Odile. Elle a colonisé Obernai il y a une petite dizaine d'années. Ne pas croire comme certains qu'elle ait jeté son dévolu sur la région pour gagner en procession le Mont Sainte-Odile. Son qualificatif de processionnaire provient de son mode de déplacement, en file indienne. L'expansion de l'espèce, si rien n'est fait, gagnera peut-être la sainte colline et des contrées plus lointaines. En tout cas, sa présence dans ce coin d'Alsace résulte d'un accident. Lors de l'aménagement paysager de deux échangeurs de la RD 500, des buttes de terre ont été plantées de pins en provenance du sud de la France. Les arbres étaient infestés de chenilles. Lorsque l'origine de l'invasion qui s'est ensuivie a été découverte, 141 arbres ont été abattus, broyés et incinérés. C'était en 2010. Trop tard, la bête avait pris ses aises. La processionnaire du pin, Francis

Bronner et son équipe des espaces verts de la ville d'Obernai la connaissent bien. Ils lui font la guerre chaque année. C'est au moment où elle hiverne dans les branches des pins qu'il faut sortir les nids. Les chenilles se nourrissent des aiguilles de pins, et quand les nids sont nombreux, les conséquences sont nettement visibles sur des arbres dénaturés, voire affaiblis.

## La processionnaire désormais signalée dans des villages autour d'Obernai

Mais la plus grande nuisance de la chenille est constituée par ses poils urticants. Ils peuvent entraîner des démangeaisons ou des allergies plus graves, notamment chez les enfants ou des animaux domestiques. De sévères lésions peuvent aussi toucher les yeux.

Les paysagistes de la ville peuvent agir, et ils le font, sur les espaces du domaine public. Mais c'est aux

particuliers, explique Francis Bronner, à agir dans leurs propriétés. Etrange phénomène que cette présence récente à Obernai et dans sa proche région. La chenille processionnaire vient de contrées plus chaudes.

Mais comme pour beaucoup d'autres espèces animales, la présence de la chenille remonte, peut-être à la faveur du réchauffement climatique. Le « front » septentrional atteint désormais les régions au niveau de la Bourgogne, de la Franche-Comté, l'Île de France. Une malheureuse opération paysagère a finalement créé cette poche dans un coin du Bas-Rhin. L'espèce en question est présente à Obernai, mais on l'a aussi signalée dans des villages des environs, comme Niedernai ou Bischoffsheim.

Tout laisse à penser qu'elle n'en restera pas là. Le tout est de faire le maximum pour ralentir l'extension et de rester prudent, en adoptant les bons comportements. ■

C.R.



Pour les jardiniers de la ville, la nacelle est utile. Mais dans les propriétés privées, c'est aux particuliers d'agir.

## COMMENT TRAITER LES NIDS

Les services de la ville interviennent sur les espaces publics pour retirer les nids de chenilles. Mais, dans ce qui apparaît comme une œuvre de santé publique plus qu'environnementale, elle demande aux particuliers de prendre les mesures qui s'imposent pour traiter le phénomène dans leurs propriétés. Il ne faut surtout pas toucher nids ou chenilles sans protection. Gants, masque, lunettes, combinaison sont vivement recommandés pour effectuer ce travail. Une incinération des nids retirés de l'arbre sera le seul moyen d'éviter la propagation. Les nids sont visibles en hiver. Après la ponte, les petites chenilles se développent dans les arbres et s'abritent de l'hiver en tissant leurs nids. Elles se nourrissent des aiguilles de pin. Elles redescendent en mars pour aller, en procession, s'enterrer et continuer leur développement sous forme de nymphes, qui deviendront autant de papas et de mamans papillons. Lesquels n'auront plus qu'à faire des enfants à déposer dans les pins. Et ce sera reparti pour un nouveau cycle de vie... et de travail pour les jardiniers de la ville d'Obernai.

OBERNAI Vie religieuse

# Aux urnes en protestants

On a beaucoup voté dans la région dimanche : pas de politique au programme avec des élections partielles. Il s'agissait du renouvellement des conseils presbytéraux au sein de l'UEPAL (Union des églises protestantes d'Alsace et de Moselle).

**DIMANCHE DERNIER, LES PROTESTANTS** d'Alsace-Moselle étaient appelés aux urnes pour l'élection de nouveaux conseillers presbytéraux. Tous les trois ans, le renouvellement de ces assemblées se fait par moitié. Ainsi, pour ce qui concerne la paroisse protestante de Klingenthal-Obernai, il fallait éli-

re cinq conseillers. Une centaine de paroissiens électeurs a voté à Klingenthal et Obernai. Il a fallu par moments faire la queue avant de passer par l'isoloir.

La concentration d'électeurs s'expliquait par le fait que les bureaux de vote étaient ouverts avant et après le culte du matin.

Les nouveaux élus sont Caroline Klein, de Bernardswiller, Evelyne Greiner, Marlène Karcher, Bernard Schmitlin et Philippe Giraud, d'Obernai.

Le nouveau conseil se réunira pour la première fois le jeudi 12 février à 20 h à Klingenthal, avec les membres sortants, également invités pour l'occasion. ■



Comme partout en Alsace-Moselle, les membres de la paroisse protestante de Klingenthal-Obernai ont voté PHOTO DNA



**KOVACIC**  
Fabrique et installe en Alsace depuis 1965

**Motorisez vos volets roulants existants**

Sans contraintes, ni travaux de raccordement 220 V



\*La garantie de 8 ans s'applique pour pièces, main-d'œuvre et déplacement. Elle est de 5 ans pour le moteur, et de 2 ans pour les télécommandes.

• ERNOLSHEIM S/B - 47, rue de la gare - 03 88 59 50 21  
• COLMAR - 21, RUE CURIE - 03 89 27 54 30  
Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h - samedi matin de 9h à 12h